



POURQUOI NE PAS
INTÉGRER AU POTAGER
DES FLEURS COMESTIBLES
DE PLANTES CULTIVÉES
SANS PESTICIDES, COMME
CETTE BOURRACHE BUTINÉE
PAR LES ABEILLES
© G. CARCASSÉS

« JARDINER AUTREMENT », L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SNHF AU POTAGER

Par Hannah Surmerly

Au potager, traiter le moins possible est d'autant plus crucial que le jardinier a le plaisir de déguster et faire déguster sa propre récolte. Pour l'aider dans sa démarche, la SNHF a ouvert la plate-forme nationale « Jardiner Autrement », accessible par Internet, où il peut trouver tous les conseils qui l'aideront à réduire l'usage des pesticides dans son jardin.

Jardiner autrement, c'est cultiver un jardin aussi sain que beau et favoriser la biodiversité, en associant une grande variété de plantes : différentes espèces et variétés de fruits,

de légumes, d'arbustes, de fleurs ornementales mais aussi flore spontanée, et participer ainsi au maintien des équilibres naturels.

— ASSOCIER FLEURS ET LÉGUMES AU JARDIN ET DANS L'ASSIETTE —

Pourquoi, par exemple, ne pas intégrer au potager des fleurs comestibles¹, capucine et bourrache par exemple. Les bordures fleuries présentent plusieurs avantages au potager. En effet, que ce soit en conservant des plantes spon-

¹ Voir aussi l'article de Jean-Marc Muller dans ce dossier (page 16).

tanées en bordure ou en plantant des mélanges fleuris, les pollinisateurs ainsi que les auxiliaires naturels y trouveront un refuge et des ressources nutritives qui favoriseront leur installation et le cas échéant leur action précoce contre les ravageurs. Certaines plantes agissent comme des pièges en attirant fortement des ravageurs, les détournant ainsi des plantes cultivées (capucine), d'autres compliquent l'arrivée des ravageurs, par l'émission de composés volatils ou par leur couleur, enfin certaines sécrètent dans le sol des substances qui vont nuire aux nématodes attaquant les racines des tomates (œillet d'Inde).

Ces quelques exemples vous aideront à allier saveur et beauté au potager tout en favorisant les équilibres naturels. Ils ne sont pourtant qu'un aperçu des nombreuses pratiques qui permettent de jardiner autrement, que vous retrouverez plus en détail sur la plate-forme.

— UNE PLATE-FORME POUR MOINS DE PESTICIDES —

Un accord-cadre relatif à l'usage des pesticides par les jardiniers amateurs a été signé en 2010 entre la SNHF, les Ministères en charge de l'Écologie (MEDDE) et de l'Agriculture (MAAF) et dix autres acteurs principaux du monde du jardinage amateur. Depuis cette date, la SNHF

anime l'action qui consiste à « Former et structurer des plates-formes techniques d'échange de bonnes pratiques en JEVI² ».

En 2011, la SNHF a ouvert la plate-forme nationale à destination des jardiniers amateurs « www.jardiner-autrement.fr ». Elle décline l'objectif de réduction progressive de l'usage des pesticides autour de trois axes : l'information et l'accompagnement des jardiniers, l'échange et le partage d'expérience et, enfin, le déploiement de l'épidémiologie dans les jardins. Ce dernier point fait l'objet d'un projet spécifique également animé par la SNHF³.

— UNE BOÎTE À OUTILS PAR ET POUR DES JARDINIERS ENGAGÉS —

Le site propose des contenus fiables ayant fait l'objet d'une relecture par un groupe de travail, bénéficiant de l'appui du Conseil Scientifique de la SNHF. La démarche vise à fournir, dans un langage simple, des outils méthodologiques et des connaissances scientifiques sur les végétaux, les ravageurs et maladies, les techniques culturales et les

2 JEVI : Jardins, espaces végétalisés et infrastructure.

3 Voir aussi le dossier n° 621 de Jardins de France.

RÉDUIRE LES PESTICIDES POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ DU JARDINIER

En 2008, suite au Grenelle de l'environnement, le gouvernement a lancé le plan d'action national Ecophyto visant à réduire l'utilisation de pesticides en France. L'objectif est de réduire de moitié l'utilisation de pesticides en France. Un axe du plan est spécifiquement dédié aux enjeux de réduction et de sécurisation de l'usage des pesticides dans les jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI).

L'utilisation des pesticides JEVI représente environ 5 % des tonnages de substances actives commercialisées chaque année en France. Les 17 millions de jardiniers amateurs constituent à eux seuls 85 % de cette utilisation en JEVI.

L'usage des pesticides est pourtant loin d'être anodin et les bilans annuels réalisés montrent une contamination quasiment généralisée des eaux souterraines et superficielles. C'est pourquoi, en février 2014, une loi (dite loi « Labbé ») a été adoptée afin de limiter drastiquement l'usage de pesticides dans les JEVI. Elle prévoit l'interdiction d'usage des pesticides de synthèse dans les JEVI professionnels dès le 1^{er} janvier 2017. Pour les jardiniers amateurs, cette loi prévoit l'interdiction dès 2017 de la vente libre de ces mêmes produits et l'interdiction de leur usage dès 2019. Les produits utilisables en agriculture biologique, les substances à faible risque et les produits de biocontrôle resteront quant à eux autorisés.

équilibres naturels au jardin. Tous les jardiniers peuvent s'approprier ces outils et trouver dans les fiches du site les éléments indispensables pour établir un bon diagnostic et faire des choix éclairés.

— ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES —

Au-delà de l'objectif d'information, la plateforme se donne pour ambition d'accompagner l'évolution des pratiques. Les méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides figurent ainsi en bonne place, qu'elles soient directes (désherbage manuel, utilisation du biocontrôle) ou indirectes (choix de la bonne plante au bon endroit, aménagements favorisant la biodiversité, rotation des cultures). À ce titre, la rubrique « Fiches techniques » est l'un des atouts de la plateforme.

— UN SITE D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES —

Le site Jardiner Autrement propose différents outils afin de favoriser le partage des savoirs et savoir-faire, non seule-

ment entre amateurs mais aussi avec des experts. Parmi ces outils, citons :

- Le service HortiQuid réunissant 150 experts qui apportent des réponses fiables aux questions des jardiniers ;



- Le concours « Jardiner autrement, réduisons l'usage des pesticides au jardin » qui récompense chaque année des jardiniers engagés ;



- Le quiz « Les as du jardin nature ». ■



LE CONCOURS « JARDINER AUTREMENT » RÉCOMPENSE LES JARDINIERS ENGAGÉS, COMME LA FAMILLE JAWORSKI, LAURÉATE EN 2012. ICI UNE BORDURE FLEURIE DANS LEUR JARDIN - © A. GUILLAUMIN